

05.06.2023

**Concertation
citoyenne**

2^{ème} REUNION PUBLIQUE
Projet d'Aménagement et de
Développement Durables

SCOT
SCHÉMA DE COHÉRENCE
TERRITORIALE

AGGLOMÉRATION
ROYAN
ATLANTIQUE

SCOT
SCHÉMA DE COHÉRENCE
TERRITORIALE

Objectifs du jour :

- Rappels contexte réglementaire et local
- Présentation du PADD et temps d'échange

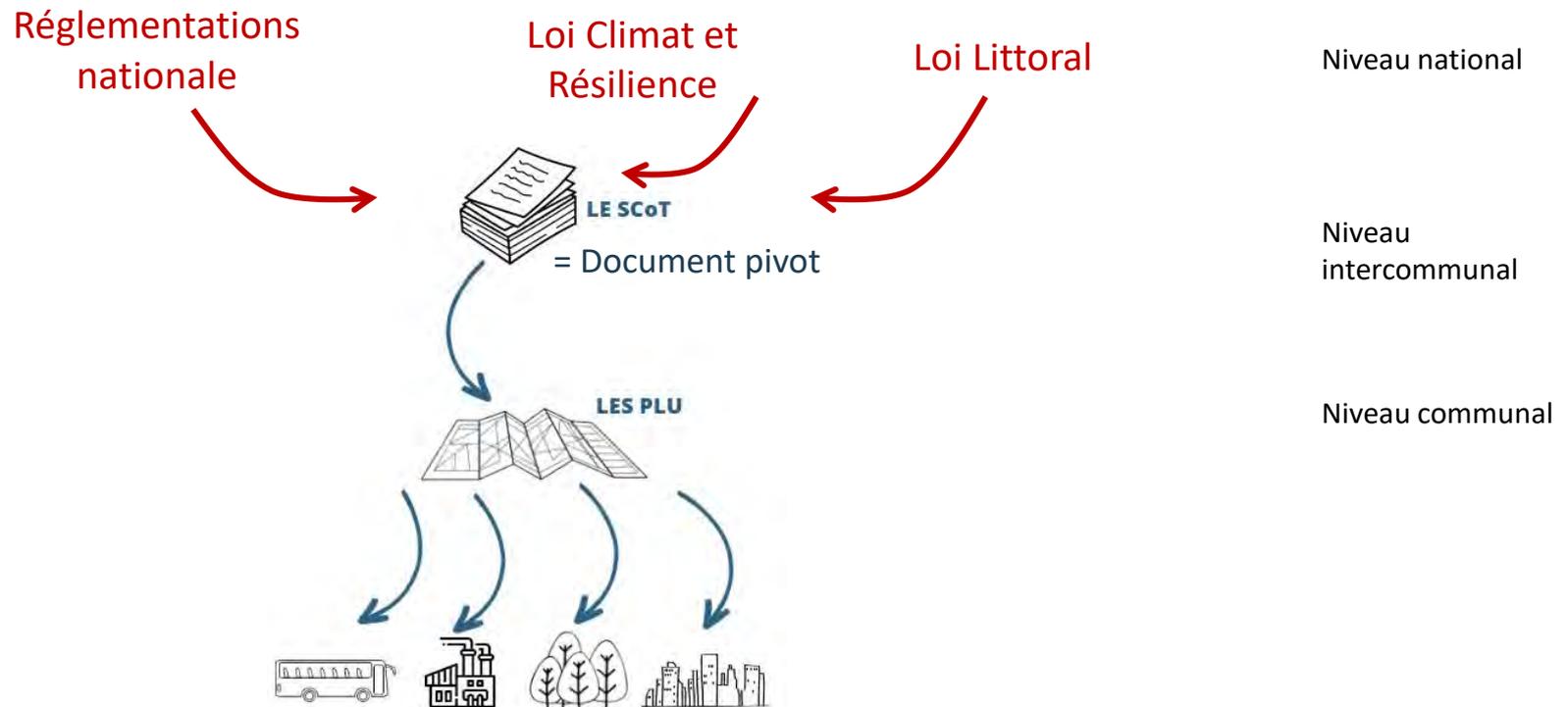
◎ Déroulement

- Rappels du contexte réglementaire et local
- Présentation du PADD et échanges
- Poursuite des échanges autour d'un verre

Rappels du contexte réglementaire et local

Schéma de Cohérence Territoriale

Un document d'urbanisme, de planification territoriale qui permet de concevoir et de mettre en œuvre un projet d'aménagement stratégique à horizon 20 ans en articulant les enjeux d'habitat, d'économie, d'environnement, d'offre de services et d'équipements...



Loi Climat et Résilience

LA TEMPORALITÉ POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE D'ICI 2050

AGURAM

2031-2040



2041-2050

Obligation de définir un objectif de réduction du rythme d'artificialisation par tranches de dix années avec une trajectoire permettant d'aboutir à l'absence de toute artificialisation nette des sols

2050

Atteinte de l'objectif de zéro artificialisation nette à l'échelle de la France

2021

Une territorialisation des objectifs doit être réalisée au niveau régional via le SRADDET

2021-2030

Réduire la consommation d'espaces naturels et agricoles observée entre 2011 et 2020 d'au moins 50 %

Une entrée en vigueur progressive avec usage de la notion de consommation foncière

Hors série Carnet d'actualité / 6 schémas pour comprendre le volet urbanisme de la loi Climat & résilience – AGURAM

Schéma de Cohérence Territoriale

LE SCoT COMPREND

Rapport de présentation (diagnostics du territoire)

Il présente un portrait du territoire, les enjeux qui en découlent et comment les élus souhaitent y répondre. Il intègre la justification des choix des élus, une évaluation environnementale et des indicateurs pour en faire le bilan.



Une connaissance
fine du territoire...

Le Projet d'Aménagement de Développement Durables

C'est le projet politique sur les ambitions du territoire pour les 20 prochaines années en matière d'aménagement.



...pour déterminer
un projet
d'aménagement
stratégique...

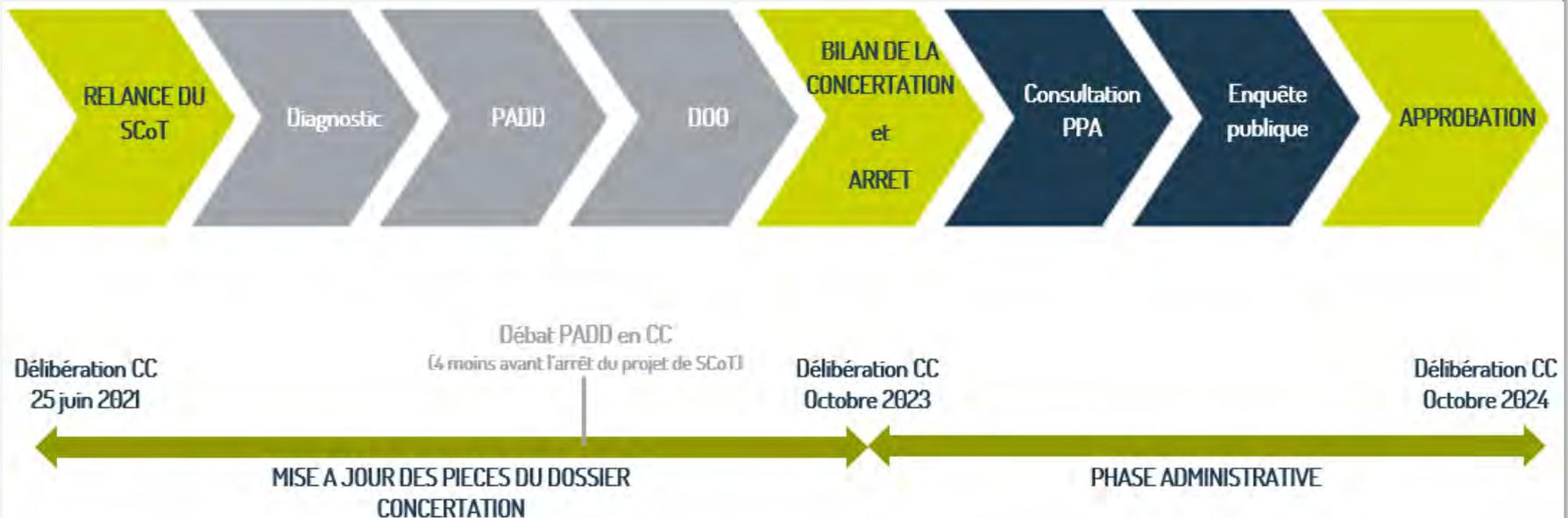
Le Document d'Orientations et d'Objectifs

Règles et recommandations
pour mettre en œuvre le PADD



...traduit par des
réglementations

VERS UN NOUVEL ARRET DU SCoT EN OCTOBRE 2023 ET UNE APPROBATION EN OCTOBRE 2024



Notre territoire



83 661 habitants en 2019
Tx de croissance de +0,7 entre 2009 et 2019
Population multipliée par 2,5 en période estivale
39% de la population a plus de 65 ans

33 communes
21 communes soumises à la Loi littoral
110 km de côte
2 estuaires
26% de milieux naturels riches et variés

82 689 logements
43% de logements secondaires
27% de logements locatifs
5% de logements vacants

25 ZAE gérées par la CARA dont 6 majeures
Le tourisme représente 23% de l'économie
2 filières d'excellence (Cognac et Huitres)
13% de chômage

200 km de pistes cyclables
2 gares multimodales
Accès direct à Saintes, La Rochelle et Mirambeau
Bonne accessibilité routière
1 liaison maritime

9 703 ha urbanisés dont 56% pour de l'habitat
46% d'espace agricole en 2020
457 ha consommés entre 2010-2020

Présentation du PADD mis à jour

Mise à jour du PADD...

PADD
(Projet
d'Aménagement
et de
Développement
Durables)

C'est le cœur du SCoT, un véritable projet politique :

Quelle vision du territoire à 20 ans?

Quelle stratégie et grands axes de développement pour y aboutir?



3 ateliers avec les élus
2 réunions en plénières

- Réunion avec les personnes publiques associés le 26 avril
- Débat en conseil communautaire le 22 mai

... en concertation avec la population

- Plaquette d'information sur le SCoT
- Articles CARAMag
- Site internet
- Une exposition évolutive
- Des réunions publiques (27 mars)

Octobre 2023

Bilan de la concertation
Arrêt SCoT

- Consultation PPA
- Enquête publique

Retour sur la 1^{ère} Réunion publique du 27 mars

27 mars à St Sulpice-de-Royan

- Présentation des éléments du diagnostic du territoire et des enjeux qui en ressortent pour les 20 prochaines années
- Sous forme d'atelier, travail collaboratif sur les axes du PADD travaillés en amont avec les élus



Mise à jour du PADD

- 🕒 Une question forte = Fil conducteur de la mise à jour du PADD

Comment faire vivre le territoire de la CARA toute l'année
et favoriser son rajeunissement?

- 🕒 Il s'agit d'une mise à jour plutôt que d'une refonte globale
- 🕒 Tous les thèmes sont importants à travailler ensemble même si des priorités se dégagent.
- 🕒 Le débat public du 27 mars dernier a permis de consolider les axes stratégiques pré-définis par les élus.

Mise à jour du PADD

INTRO: LA CARA, UN TERRITOIRE QUI AFFIRME SA POSITION

I. LA CARA, UN TERRITOIRE VIVANT ET ACCUEILLANT A TOUT AGE

Transition démographique, répondre aux besoins autrement

II. LA CARA, UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET RAYONNANT

Transition économique, répondre aux besoins autrement

III. LA CARA, UN TERRITOIRE RESPONSABLE ENVERS LES GÉNÉRATIONS ACTUELLES ET FUTURES

Transition écologique, énergétique et climatique

I. LA CARA, UN TERRITOIRE VIVANT ET ACCUEILLANT A TOUT AGE

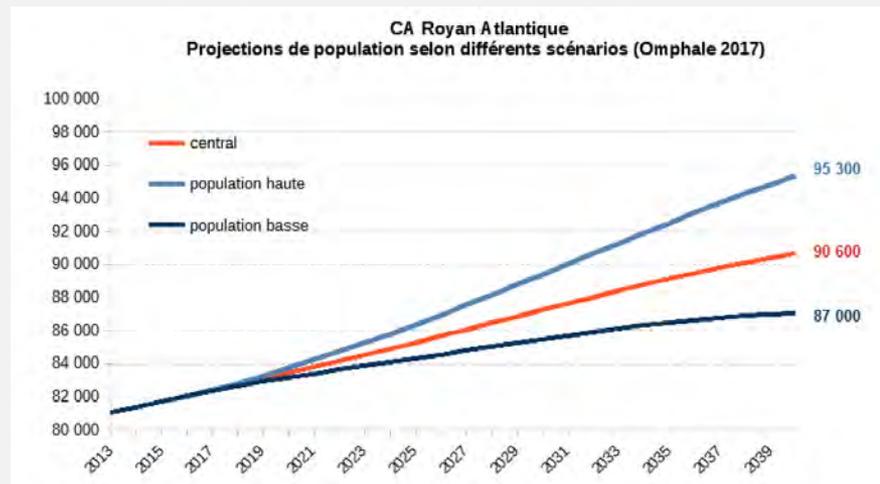
Transition démographique, répondre aux besoins autrement

1. Accueillir 10000 habitants d'ici 2040 : un accroissement modéré en accord avec les capacités d'accueil du territoire
2. Conforter la structuration urbaine du territoire en renforçant les complémentarités et solidarités territoriales
3. Renforcer les complémentarités territoriales pour répondre aux attentes des habitants (en termes d'habitat, de commerce et d'économie de proximité, d'équipements et offre de santé)
4. Organiser les mobilités en intégrant les temps de déplacement

Scénarios de projection démographique 2020 – 2040 (données de l'étude OMPHALE de l'INSEE)

	Effectifs projetés arrondis				Taux de croissance annuels moyen (en %)			
	2013	2020	2030	2040	2013-2040	2013-2020	2020-2030	2030-2040
central	81 000	83 400	87 200	90 600	0,41	0,41	0,45	0,38
population haute	81 000	83 700	89 300	95 300	0,60	0,46	0,66	0,65
population basse	81 000	83 200	85 500	87 000	0,26	0,37	0,27	0,18

Source : Insee, Omphale 2017



Scénarios de projection des besoins en logement pour 2040 sur la base de 0,55% de Taux de Croissance Annuel Moyen

Rappel : évolution du nombre de personnes par ménage depuis 1968 :

	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019	2040 ?
Nombre de personnes par ménage	2,98	2,74	2,53	2,35	2,16	2,04	1,98	1,9	1,7 ?

Hypothèses de travail pour 2040 : Données issues de OTELO (Logiciel du CEREMA)

Hypothèse du maintien à 1,9 personne par ménage :

Besoins en création de nouveaux logements :	8 029
<i>Dont résidences secondaires</i>	3 137

Renouvellement du parc existant (renouvellement / changement de destination)	1 225
--	-------

TOTAL logements supplémentaires	9 254
--	--------------

Hypothèse de diminution à 1,7 personne par ménage :

Besoins en création de nouveaux logements :	8 991
<i>Dont résidences secondaires</i>	3 506

Renouvellement du parc existant (renouvellement / changement de destination)	1 225
--	-------

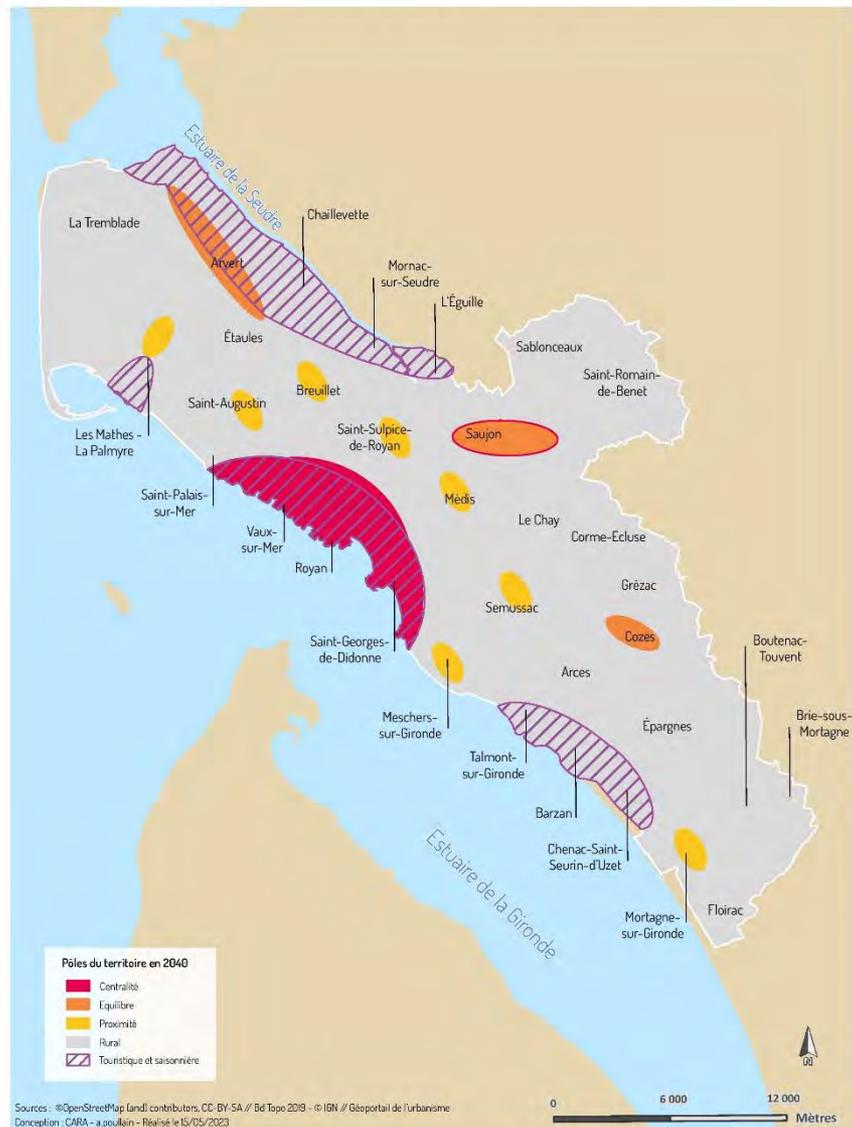
TOTAL logements supplémentaires	10 216
--	---------------

S'appuyer sur l'armature urbaine structurant le territoire

- **Densifier et conforter les fonctions centrales du principal pôle urbain**
- **Conforter les pôles d'équilibre**
- **Affirmer les pôles touristiques et d'activités saisonnières**
- **Maintenir et renforcer les pôles de proximité**
- **Préserver le secteur rural**

Travailler les complémentarités et solidarités N/S et littoral/rétro-littoral

Prioriser le réinvestissement des centres-bourgs et centres-villes



TEMPS D'ÉCHANGE

II. LA CARA, UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET RAYONNANT

Transition économique, répondre aux besoins autrement

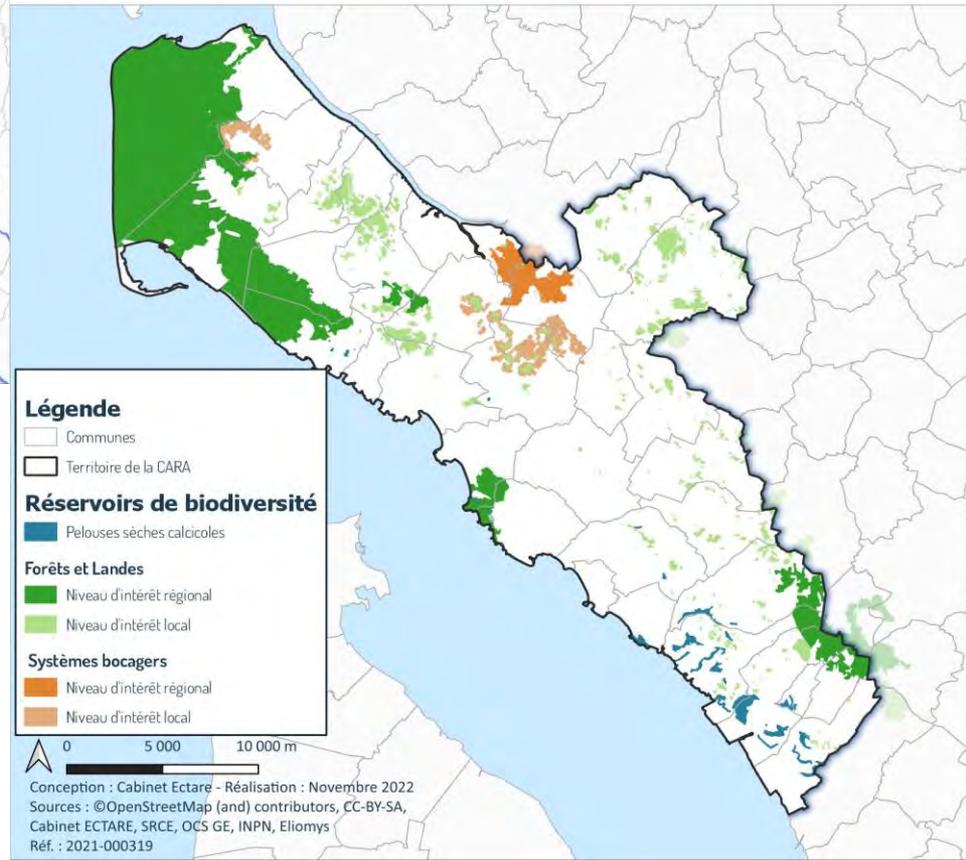
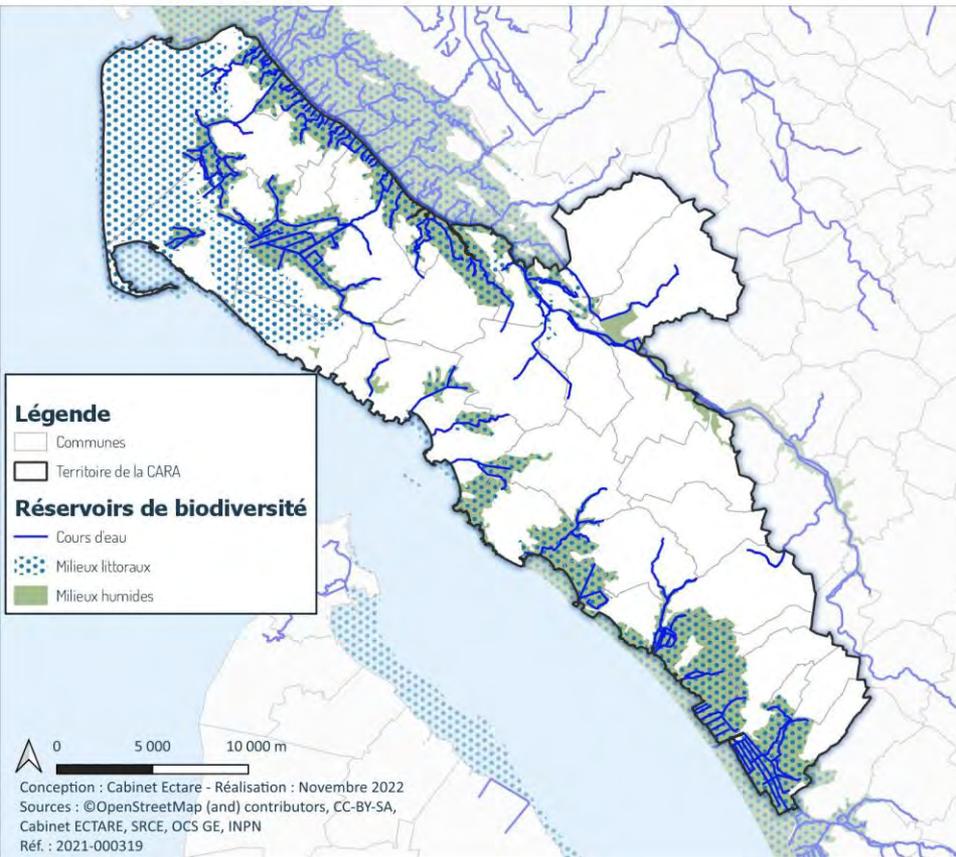
1. Valoriser les atouts du territoire pour l'accueil des salariés et conforter la CARA comme acteur majeur auprès des porteurs de projet
2. Favoriser le maillage du développement économique dans le cadre d'une sobriété foncière et accompagner la montée en qualité des zones d'activités
3. Accompagner les transitions de l'économie touristique et présentielle traditionnellement motrice de la dynamique territoriale
4. Diversifier l'économie en soutenant le développement durable et l'innovation et en favorisant la croissance des filières productives
5. Accompagner l'intégration du nouveau modèle commercial

TEMPS D'ÉCHANGE

III. LA CARA, UN TERRITOIRE RESPONSABLE ENVERS LES GÉNÉRATIONS ACTUELLES ET FUTURES

Transition écologique, énergétique et climatique

1. Se développer en prenant en compte les ressources naturelles du territoire
 - Sécuriser, économiser et préserver la ressource en eau en favorisant la réutilisation
 - Valoriser les ressources du sous-sol pour un développement locale durable
2. Préserver et mettre en valeur la biodiversité
3. Préserver et valoriser le cadre naturel et patrimonial
4. Renforcer les actions en faveur de la transition énergétique, en route vers un territoire bas carbone et trajectoire zéro déchets
5. Limiter l'exposition des habitants actuels et futurs aux risques et aux conséquences de l'évolution du trait de côte



Débat / Questions

© **MERCI POUR VOTRE
PARTICIPATION ACTIVE**